



bureau@anesf.com



www.anesf.com

> ANESF
association nationale
des étudiant·e·s sages-femmes



ANESF Sage-femme 
ANESF_FR 
ANESF_SageFemme 

Rapport d'activité des TAS 2026

Mars 2026

TUTORATS D'ANNEES SUPERIEURES



Sommaire

Sommaire	1
Lexique	2
I. Introduction	2
II. Méthodologie	3
A. Population	3
B. Méthode de récolte des données	3
C. Biais	3
III. Résultats	4
A. Organisation interne et structure	4
1. Organisation interne des TAS	4
2. Champs d'action des TAS	5
3. Les tuteur·ice·s	6
4. L'identité du TAS	7
B. Accessibilité aux ESF	8
1. Coût des TAS pour les ESF	8
2. Adaptation des TAS aux personnes venant de passerelles ou de LAS non scientifiques	8
3. Adaptation des TAS aux personnes en situation de handicap	9
4. Plateforme utilisée, échange de ressources et valorisation des TAS	10
5. Valorisation des TAS	11
C. Implication universitaire	12
1. L'accès à des locaux à des fins pédagogiques	12
2. L'accès à des ressources pédagogiques	12
3. Financement du TAS	13
D. Implication du corps enseignant	14
E. Services, supports et contenus pédagogique	15
1. Les différents supports d'études	15
2. Séances de tutorats	18
F. Santé et bien-être des ESF	19
G. Evaluation des TAS	20
H. Espace en ligne et réseau sociaux	21
I. Orientation	22
1. Orientation des lycéen·ne·s	22
2. Orientation des ESF	23
J. Interaction avec le réseau Tutorat	24
1. Implication au niveau du territoire	24
2. Implication au niveau national	25
IV. Conclusion	25



Lexique

ANESF : Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes

CA : Conseil d'Administration

CM : Chargé·e de Mission

ESF : Étudiant·e·s Sages-Femmes

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

Jn'ESF : Journées Nationales des Étudiant·e·s Sages-Femmes

MMOPKSi : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie, Sciences Infirmières

OREO : Orientation RÉOrientation

PMR : Personne à Mobilité Réduite

TAS : Tutorats d'Années Supérieures

TEES : Tutorat d'Entrée dans les Études de Santé

TTT : TraiTemenT

VP : Vice-Président·e

WET : Week-End des Tutorats

I. Introduction

L'ANESF a à cœur de mener et d'accompagner les actions de bien-être étudiant, de pédagogie ainsi que l'aide à l'orientation par les pairs. Les TAS (Tutorats d'Années Supérieures) en sont les principaux·les acteur·ice·s. Il est important de noter qu'au niveau local, ces actions sont souvent regroupées dans différents pôles distincts. Cependant, les travaux menés par les TAS sont rarement valorisés.

C'est pour cela que l'ANESF a souhaité valoriser tous ces travaux en créant un Label TAS. L'obtention de ce label nécessite qu'un certain nombre d'actions soient faites par le TAS. Ces actions concernent aussi bien le plan pédagogique des TAS, que le plan du bien-être ou de l'orientation. En 2026, le label TAS a été renouvelé pour la 4ème fois. A chaque réédition de ce label, il est demandé aux TAS locaux de le remplir avec tous les pôles de l'association locale concernés. Les réponses sont relues avec le·la VP TAS afin de bien vérifier la cohérence des réponses.

Néanmoins, seul·e le·la VP TAS de l'ANESF avait accès jusqu'à lors à la globalité des informations récoltées à l'échelle nationale. Les TAS n'avaient donc pas la possibilité d'avoir une vision globale des actions du réseau TAS. Il n'existait aucune donnée publique permettant d'avoir un aperçu des travaux



menés par les TAS. Il a donc été décidé de faire un rapport d'activité national à destination du réseau TAS afin de pallier à cette lacune.

II. Méthodologie

A. Population

Il existe 31 TAS de maïeutique en France, dont 30 adhérents à l'ANESF. Seuls 26 TAS ont rempli la grille de labellisation. Ce rapport se basera donc sur les réponses de ces 26 TAS.

NB : La(les) structure(s) n'adhérant pas à l'ANESF n'a(n'ont) pas la possibilité de remplir cette grille de labellisation. C'est pour cela que ce rapport a été construit en prenant en compte 30 structures pouvaient répondre au questionnaire initial.

B. Méthode de récolte des données

Les données ont été récupérées de décembre à février par le biais d'un questionnaire en ligne. Chaque réponse a été relue et vérifiée par la VP TAS avec l'aide de chaque TAS au local.

C. Biais

Ce rapport présente plusieurs biais (liste non exhaustive) :

> Ce rapport a été rédigé exclusivement par la VP TAS 2026 de l'ANESF. Il peut donc être influencé par sa vision et son interprétation. Il s'agit toutefois d'un premier travail, qui a vocation à se structurer et à se professionnaliser progressivement au fil des années.

> Un biais de réponse : les TAS ont répondu à ce questionnaire afin d'obtenir un Label. Les ESF auraient pu avoir tendance à répondre de manière à avoir le maximum de points possible afin de maximiser l'obtention du label ;

> Un biais lié à la formulation des questions : des questions ambiguës ou suggestives ou du vocabulaire technique ont pu altérer la compréhension des questions et donc par conséquent introduire un biais dans les réponses à ces questions ;



> Un biais de mémoire : Les TAS n'ont pas toujours une passation qualitative. Des actions ont pu être mises en place dans l'année, puis oubliées par la personne qui a repris le pôle TAS.

III. Résultats

A. Organisation interne et structure

1. Organisation interne des TAS

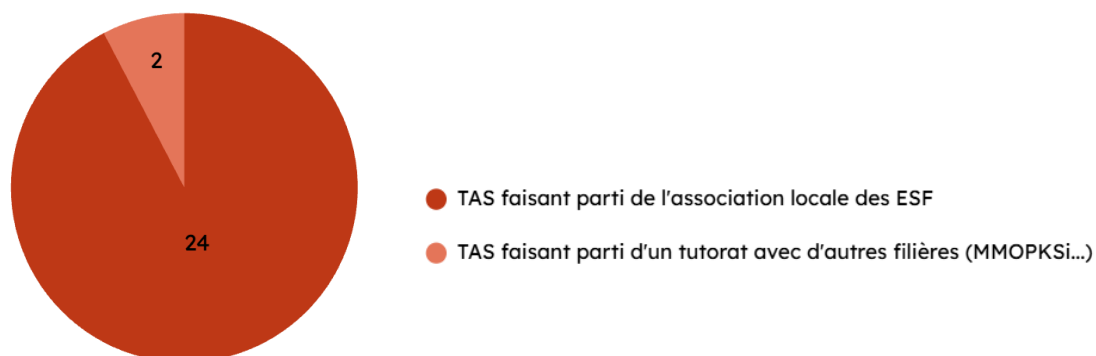


Figure 1 : Proportion des TAS faisant partie d'une association locale d'étudiant·e·s sages-femmes

Contexte : Il n'existe pas une organisation meilleure qu'une autre. L'essentiel étant que les TAS puissent réaliser leurs actions le plus facilement possible ainsi qu'ils puissent avoir accès à des financements pour se former, représenter leur TAS au national ainsi que pour pouvoir réaliser leurs actions.

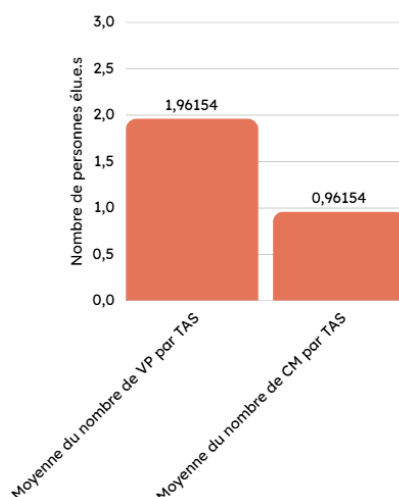


Figure 2 : Moyennes des personnes élu·e·s à un pôle TAS en maïeutique en France



Contexte : Ces résultats montrent que les TAS reposent sur un nombre restreint d'étudiant·e·s engagé·e·s, avec en moyenne deux vice-président·e·s et un·e chargé·e de mission par TAS. Malgré la présence d'un TAS dans la majorité des établissements de formation en maïeutique, la mobilisation étudiante reste parfois limitée, certains tutorats rencontrant des difficultés à maintenir une équipe active.

2. Champs d'action des TAS

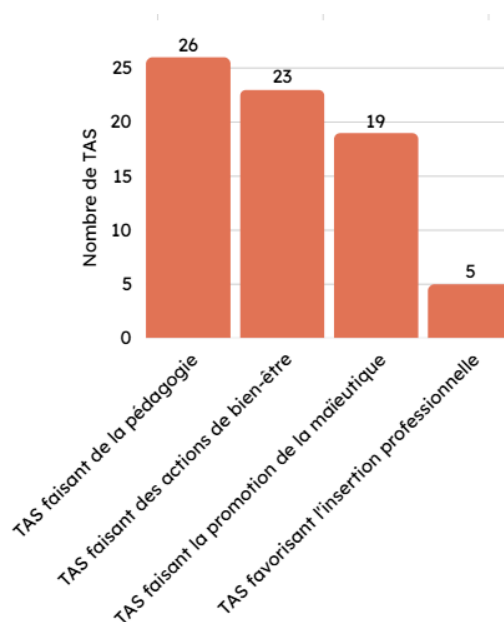


Figure 3 : Les différents domaines d'actions des TAS

Contexte : Les TAS s'articulent autour de trois grandes missions : la pédagogie, le bien-être des ESF et l'orientation, à la fois des lycéen·ne·s et des ESF. À l'origine, leur action s'est surtout développée autour de la pédagogie et du bien-être étudiant. La question de l'orientation est, quant à elle, plus récente. Les TAS collaborent notamment avec les TEES pour accompagner les lycéen·ne·s dans leur choix d'orientation. En revanche, l'accompagnement à la réorientation des ESF déjà engagé·e·s dans le cursus reste un sujet encore nouveau.

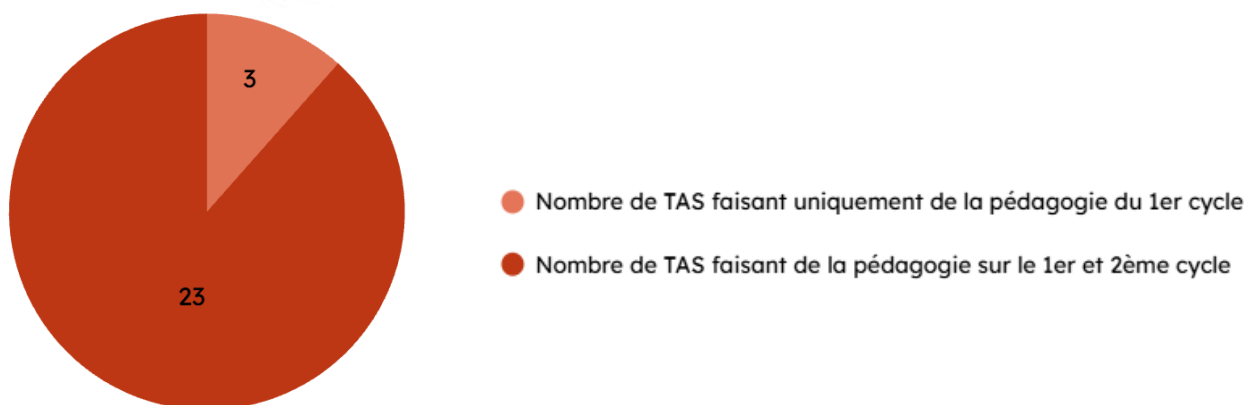


Figure 4 : Répartition des TAS selon le cycle d'études couvert par leurs actions pédagogiques

Contexte : L'engagement associatif en maïeutique a lieu majoritairement en troisième année. Les TAS se sont d'abord développés autour d'actions pédagogiques. Les étudiant·e·s ont donc principalement travaillé sur le premier cycle. À ce stade de la formation, ils et elles ne se sentaient pas encore suffisamment légitimes pour produire des ressources sur des notions vues plus tard dans le cursus. Cependant, on constate aussi que de plus en plus d'ESF des TAS s'engagent aussi lors du second cycle. C'est pour cela que les TAS arrivent désormais à se développer sur le second cycle.

3. Les tuteur·ice·s

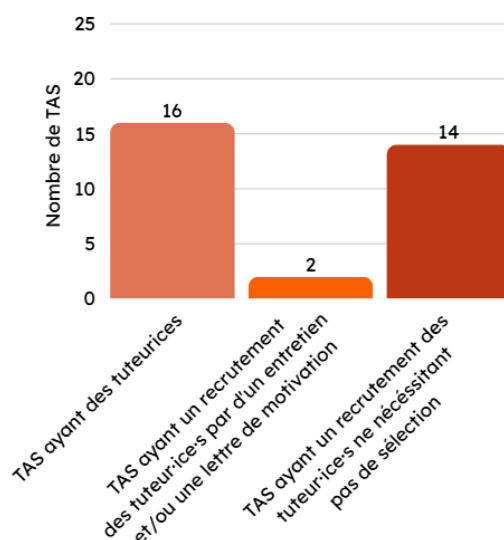


Figure 5 : Modalités de recrutement des tuteur·ice·s au sein des TAS



Contexte : Les tuteur·ice·s sont des étudiant·e·s sages-femmes qui apportent un soutien important aux TAS. Ils et elles participent notamment à la rédaction de supports de cours, à l'organisation de certaines actions (partiels blancs, ECOS blancs...), ainsi qu'à la correction d'annales. Bien qu'ils et elles ne soient pas forcément élu·e·s au sein du TAS, ils et elles en font pleinement partie et contribuent activement à son fonctionnement.

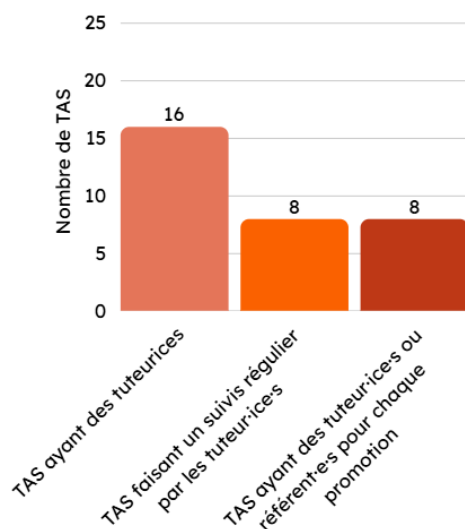


Figure 6 : Organisation du suivi des tuteur·ice·s

4. L'identité du TAS

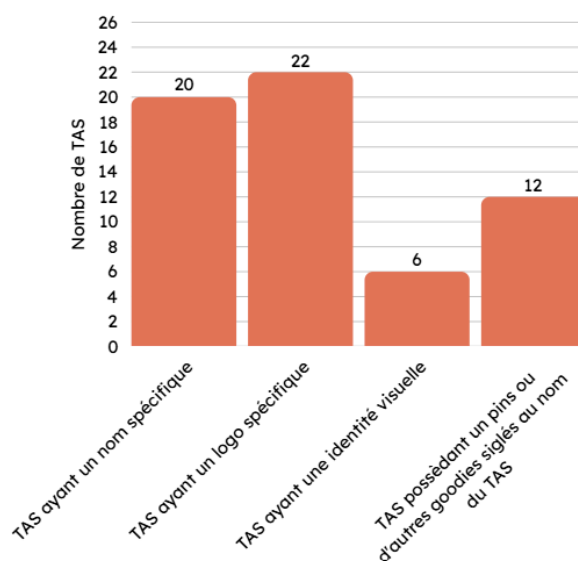


Figure 7 : Mise en place de l'identité visuelle au sein des TAS



Contexte : Disposer d'une identité propre permet aux TAS de fédérer les étudiant·e·s sages-femmes. L'utilisation d'un logo et d'une identité visuelle propres aux TAS permet de distinguer clairement les supports du TAS. Les étudiant·e·s peuvent ainsi identifier rapidement si un document provient du TAS ou non.

B. Accessibilité aux ESF

1. Coût des TAS pour les ESF

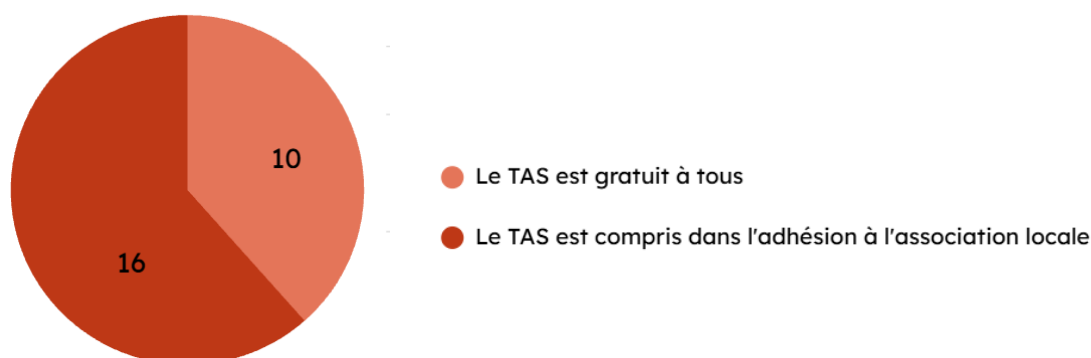


Figure 8 : Le coût financier des TAS pour les ESF

Contexte : Bien que la majorité des TAS soient rattachés à une corporation, 10 des 26 ayant répondu indiquent rendre leurs ressources accessibles à tou·te·s. Cela s'explique notamment par le fait que la plupart des missions peuvent être réalisées avec des outils simples et gratuits, comme un espace de stockage partagé.

2. Adaptation des TAS aux personnes venant de passerelles ou de LAS non scientifiques

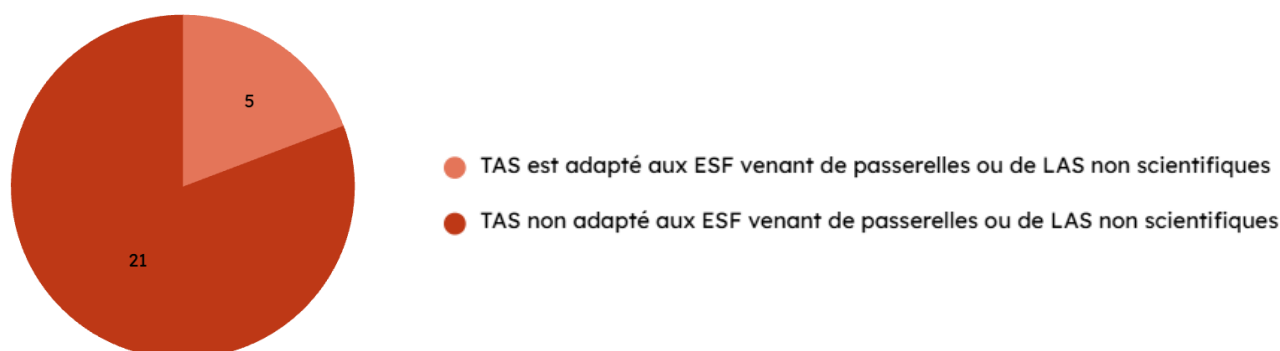


Figure 9 : Adaptation des TAS aux profils d'étudiant·e·s issu·e·s de parcours non scientifiques ou issu·e·s de passerelles



Contexte : Les études de maïeutique se caractérisent par des promotions de taille réduite et des profils étudiants variés. Parmi eux, les étudiant·e·s issu·e·s de passerelles peuvent rencontrer des difficultés spécifiques, notamment en raison de la diversité de leurs parcours académiques antérieurs. Leur intégration dans la formation peut ainsi nécessiter un accompagnement particulier.

Propositions d'actions de développement :

- > Demander aux TEES d'avoir accès à leurs ressources OREO afin de les partager aux passerelles ;
- > Partager le guide des aides sociales de l'ANESF ;
- > Partager le guide des aides sociales proposé par les fédérations de territoire, lorsqu'elles en proposent un ou, à défaut, créer un guide des aides sociales ;
- > Partager les bons plans auxquels ils·elles peuvent avoir accès.

3. Adaptation des TAS aux personnes en situation de handicap

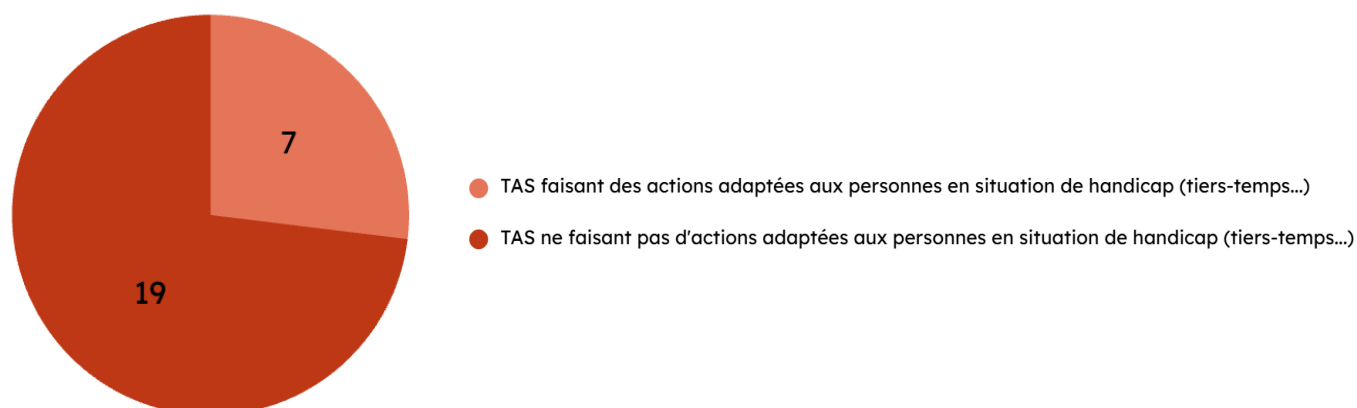


Figure 10 : Adaptation des TAS aux profils d'étudiant·e·s en situation de handicap

Contexte : Selon la sécurité sociale, entre 5 et 10% des français·e·s souffrent de dyslexie. D'après la DREES, il y a 14,5 millions de français·e·s de 15 ans ou plus qui sont en situation de handicap. Il est donc nécessaire de tendre à l'inclusion de tou·te·s.

Propositions d'actions de développement :

- > Demander d'avoir des salles avec accès PMR ;
- > Écriture des supports avec une écriture lisible pour tou·te·s (police :



Verdana, Arial, Helvetica....) ;

- > Développer des supports audios afin de mieux s'adapter à tou·te·s.
- > Se rapprocher de l'ANESF afin d'avoir un lien avec 100%

Handinamique

4. Plateforme utilisée, échange de ressources et valorisation des TAS

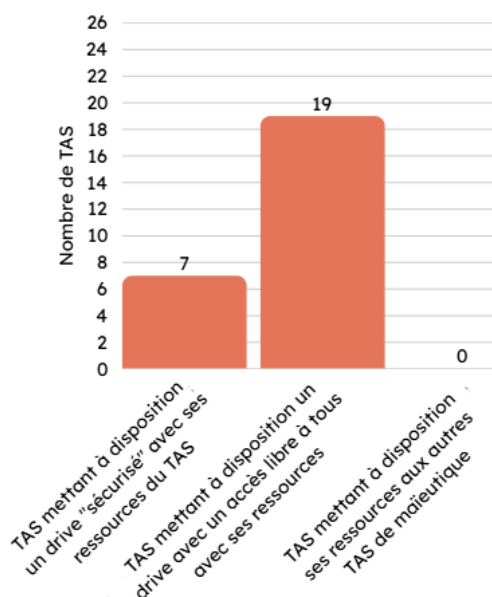


Figure 11 : Outils et plateformes de partage de ressources au sein des TAS

Contexte : Certains TAS mettent leurs supports de cours sur moodle ou sur des sites internet avec des codes d'accès. Cependant, la majorité des TAS utilisent un drive TAS qu'ils partagent aux ESF. L'ensemble des TAS de France ont un drive au commun où ils peuvent se partager des données. Cependant, aucun TAS ne l'utilise. Or le partage de données pourrait faire économiser du temps à chaque TAS au local.

Propositions d'actions de développement :

- > Partager les ressources entre les différents TAS via le drive commun.



5. Valorisation des TAS

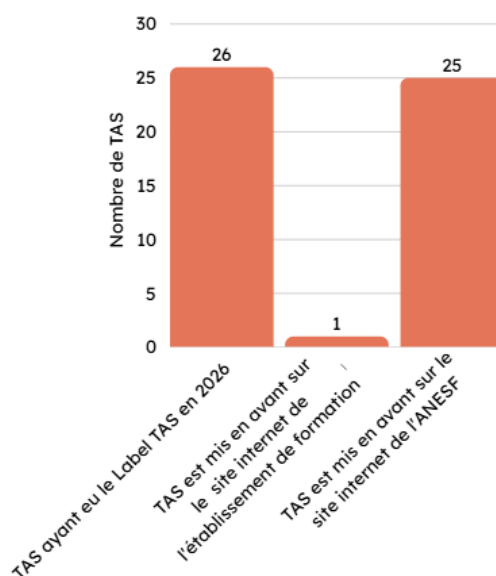


Figure 12 : Visibilité et reconnaissance des actions des TAS

Contexte : L'entraide par les pairs est une valeur fondamentale lors de nos études et pour notre profession. Cependant, nous constatons un engagement étudiant de plus en plus faible malgré un besoin grandissant. Valoriser ces travaux menés par les étudiant·e·s est donc un enjeu important. Les travaux des TAS n'ont pas pour objectif premier de remplacer les cours ou de prendre la place des enseignements dispensés dans nos cursus. Ils ont comme vocation d'être des ressources supplémentaires et complémentaires, en apportant notamment des exercices, ou des fiches synthétiques... Il est important de faire cette différence. L'ANESF a à cœur de valoriser les TAS.

Propositions d'actions de développement :

- > Demander de mentionner le TAS sur le site de la faculté.



C. Implication universitaire

1. L'accès à des locaux à des fins pédagogiques

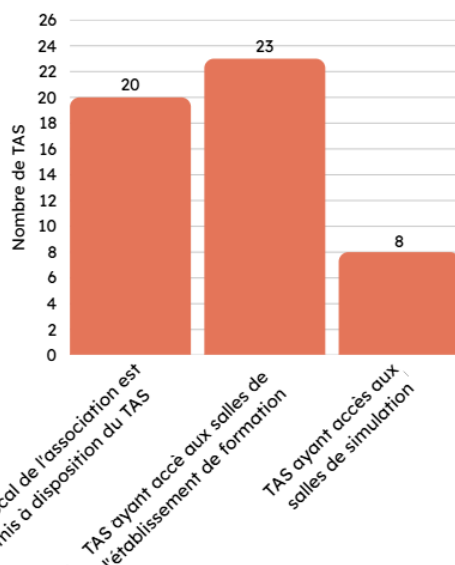


Figure 13 : Mise à disposition de locaux pour les tutorats d'années supérieures

2. L'accès à des ressources pédagogiques

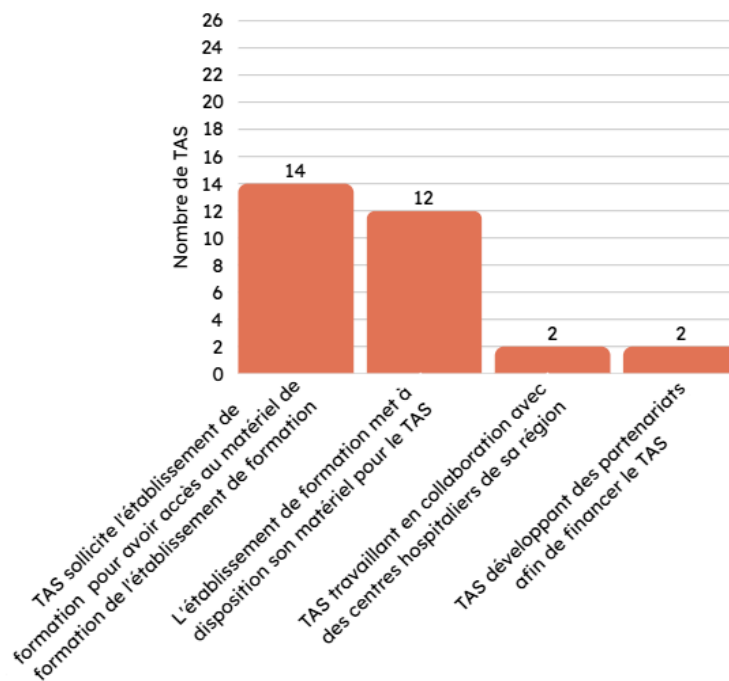


Figure 14 : Mise à disposition des ressources pour les TAS



Contexte : Actuellement, les pôles TAS arrivent à fonctionner au quotidien avec peu de moyens financiers. Toutefois, la mise en place de projets plus ambitieux peut être limitée par le manque de matériel pédagogique ou de financements dédiés.

Propositions d'actions de développement :

- > Faire des demandes de prêt de matériel pédagogique à l'équipe pédagogique ;
> En fonction de la sensibilité de l'association avec des partenariats et du lien entre l'association et la faculté, l'association pourrait élaborer des partenariats. Les associations pourraient donc financer du matériel pédagogique comme du matériel d'entraînement à la palpation mammaire, la pose de DIU/SIU ou bien de mécanique obstétricale ;
> Demander à des centres hospitaliers de garder le matériel périmé afin que les ESF puissent s'entraîner avec ;
> Réaliser des demandes de subventions type FSDIE spécifiques aux projets des TAS.

3. Financement du TAS

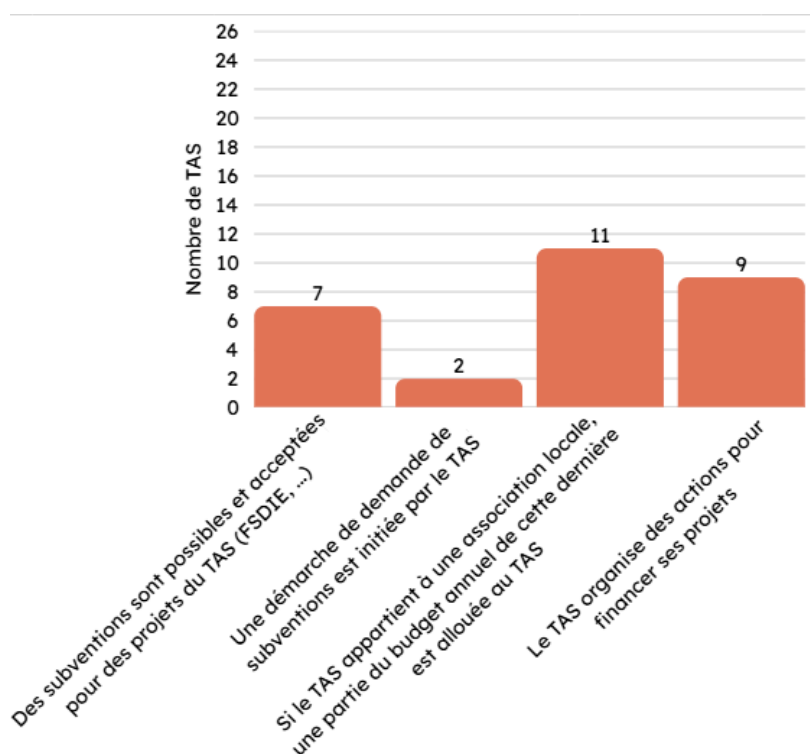


Figure 15 : Les différents modes de financements des TAS



Contexte : Peu de TAS sollicitent des subventions pour réaliser leurs projets, alors qu'ils en auraient la possibilité. Faire ce type de demandes pourrait notamment aider à surmonter certaines difficultés, comme participer aux évènements de formations (WET, Jn'ESF) ou aux évènements liés à l'administration de l'ANESF (Jn'ESF, CA...).

Propositions d'actions de développement :

- > Demander des subventions afin de pouvoir plus facilement réaliser les missions du TAS ;
> Demander de l'aide aux personnes expertes de cette thématique dans l'association locale ainsi qu'au niveau national ;
> Se tenir informé·e·s des différents évènements via les mails et messages sur les différents groupes.

D. Implication du corps enseignant

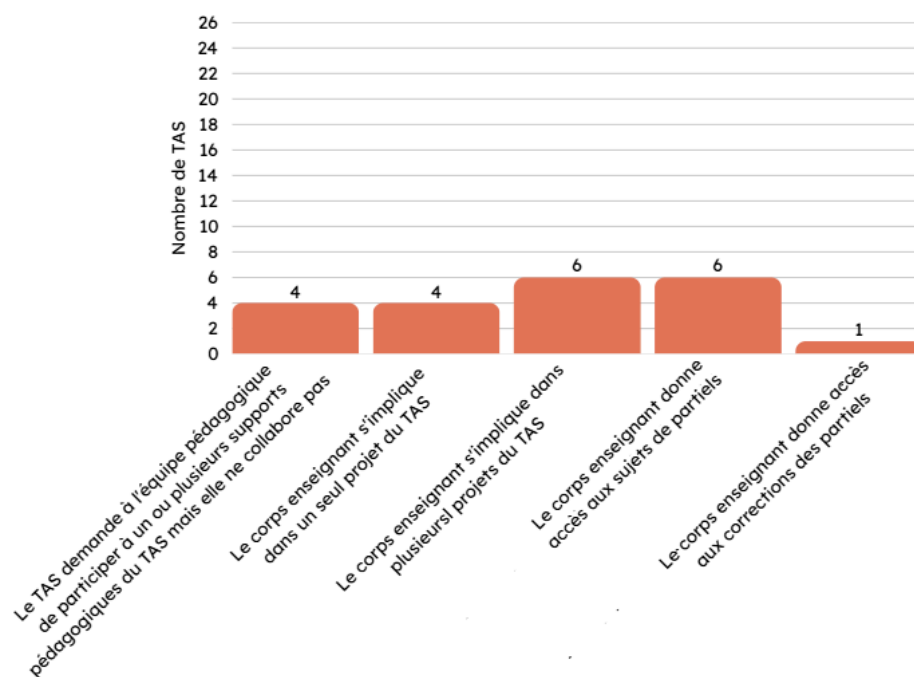


Figure 16 : Soutien des enseignant·e·s aux actions des TAS



Contexte : De nombreux·ses enseignant·e·s en maïeutique peuvent parfois être méfiant·e·s des ressources proposées par le TAS, estimant que leurs supports sont incomplets et que les ESF se baseraient uniquement sur ces ressources, au détriment des cours de l'équipe pédagogique. Or, ce n'est absolument pas l'objectif des TAS. Leurs ressources sont **complémentaires** aux enseignements dispensés par les professeur·e·s et ne cherchent en aucun cas à les remplacer.

Propositions d'actions de développement :

- > Se présenter ainsi que présenter le TAS à chaque début de mandat aux équipes pédagogiques ;
- > Demander à l'équipe enseignante de relire des supports de cours proposés par les TAS ;
- > Proposer des projets commun avec l'équipe enseignante.

E. Services, supports et contenus pédagogique

1. Les différents supports d'études

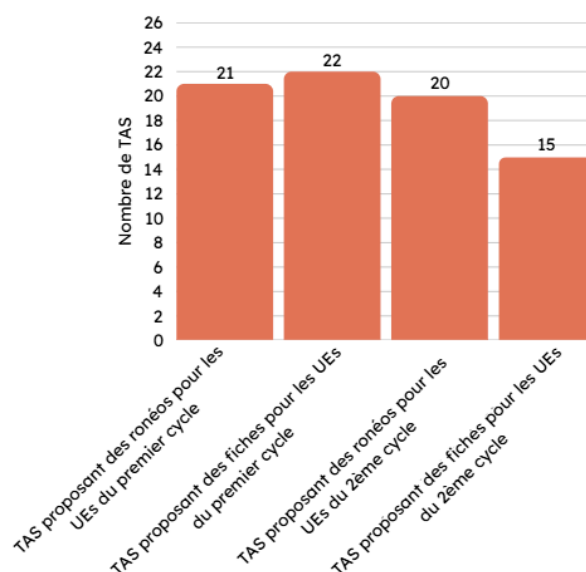


Figure 17 : Actions pédagogiques des TAS : ronéos et fiches par cycle d'études



Contexte : Historiquement, les tutorats d'années supérieures (TAS) ont été mis en place par les étudiant·e·s sages-femmes afin d'apporter un soutien pédagogique à leurs pairs. Les premières actions consistaient principalement en la création de fiches pédagogiques et l'organisation de ronéos, système de prise de notes collaborative permettant le partage des cours. Ces supports ont d'abord été développés pour le premier cycle, tandis que la production de ressources pour le deuxième cycle est apparue dans un second temps. Cette dernière demande en effet un investissement plus important, alors que peu d'étudiant·e·s s'engagent associativement au niveau master.

Propositions d'actions de développement :

- > Actualiser les fiches et ronéos régulièrement, notamment en différenciant les supports d'avant et après réforme des études de sage-femme ;
- > Essayer de trouver des ESF qui pourraient partager leurs supports pédagogiques.

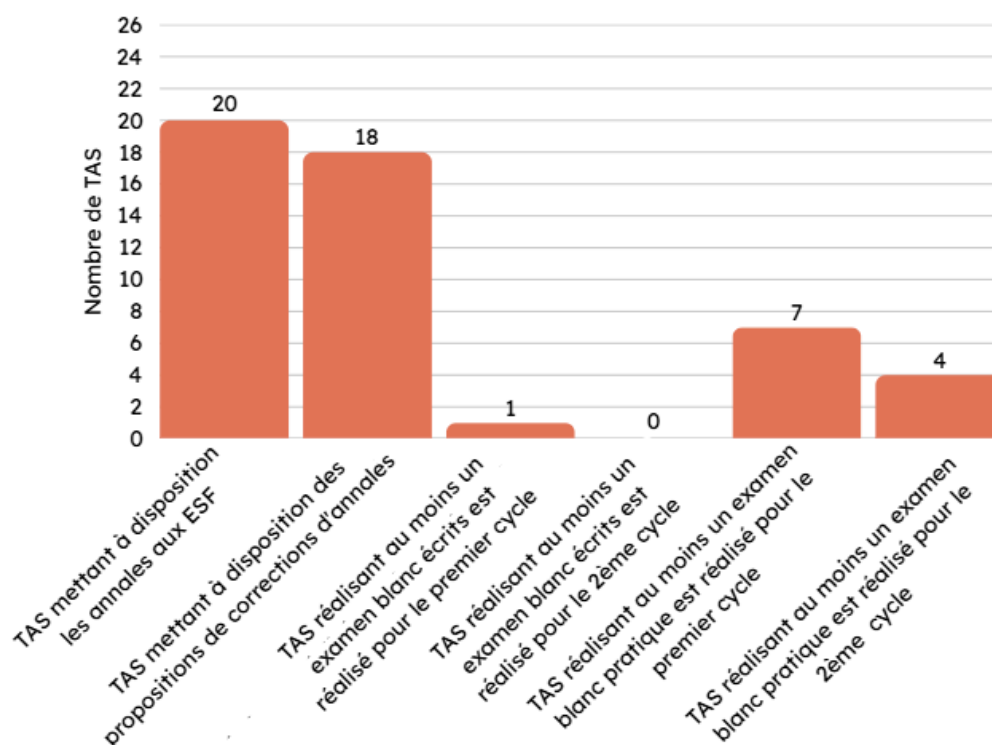


Figure 18 : Actions des TAS pour la préparation aux examens : annales et partiels blancs



Contexte : La mise à disposition d'annales est une ressource que les tutorats d'années supérieures (TAS) souhaitent développer davantage pour accompagner les étudiant·e·s sages-femmes dans leur préparation aux examens. Toutefois, cette initiative se heurte souvent à des réticences de la part des équipes pédagogiques concernant le partage des sujets d'examens.

Propositions d'actions de développement :

- > Les TAS peuvent élaborer des cas pratiques blancs dans les domaines de compétences prénataux, perinataux, postnataux et en gynécologie afin de s'entraîner à utiliser les nouvelles connaissances ;
- > Les TAS peuvent élaborer des sujets de partiels blancs afin d'entraîner les étudiant·e·s.

NB : Il est important de garder en tête que cela resterait des supports rédigés par des étudiant·e·s. Il est donc conseillé de construire ces supports pédagogiques ainsi que leurs corrections sur les recommandations nationales et internationales. De plus, il est préférable de demander à une personne de l'équipe pédagogique de relire ses supports.

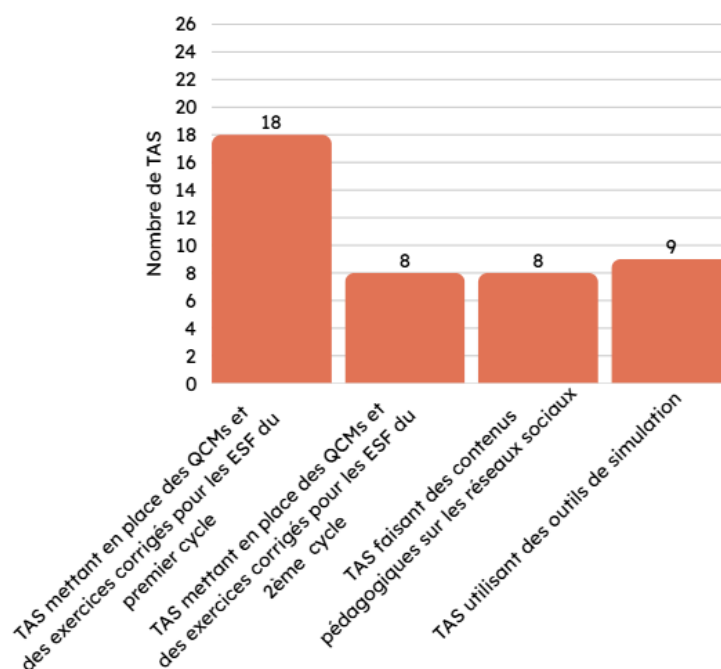


Figure 19 : Diverses actions pédagogiques des TAS : QCM, réseaux et simulations



2. Séances de tutorats

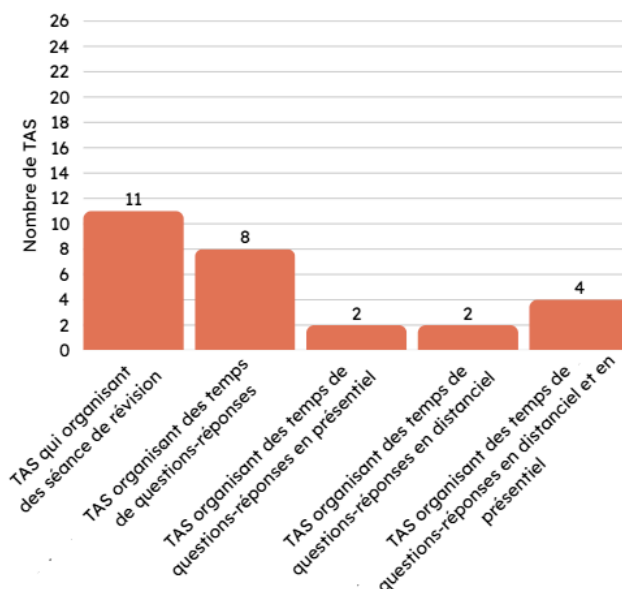


Figure 20 : Organisation des séances de révision et de questions-réponses par les TAS

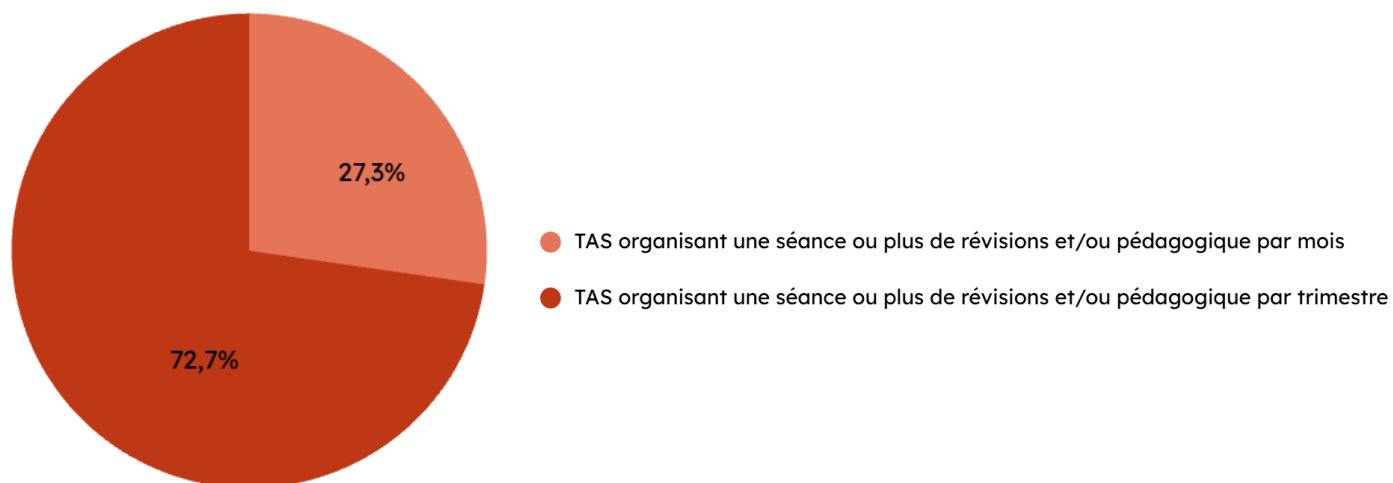


Figure 21 : Fréquence des séances de tutorats parmi les TAS faisant ce type de séance



F. Santé et bien-être des ESF

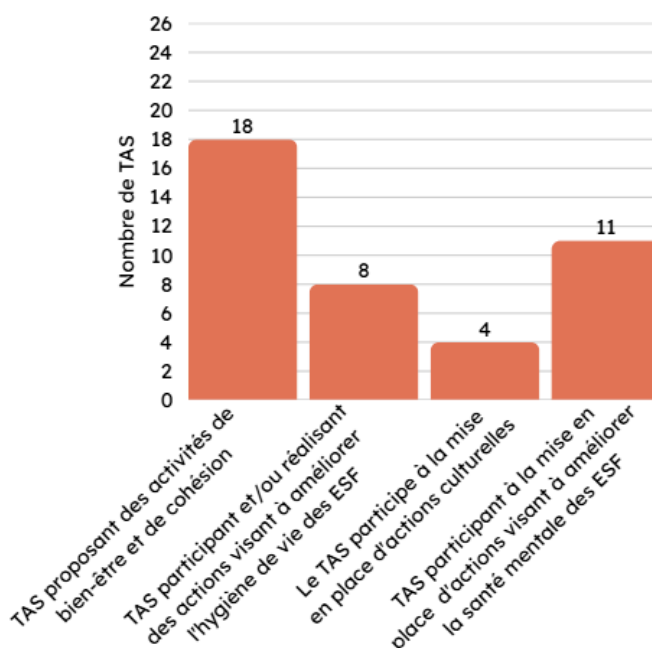


Figure 22 : Implication des TAS dans le bien-être et la santé mentale des ESF

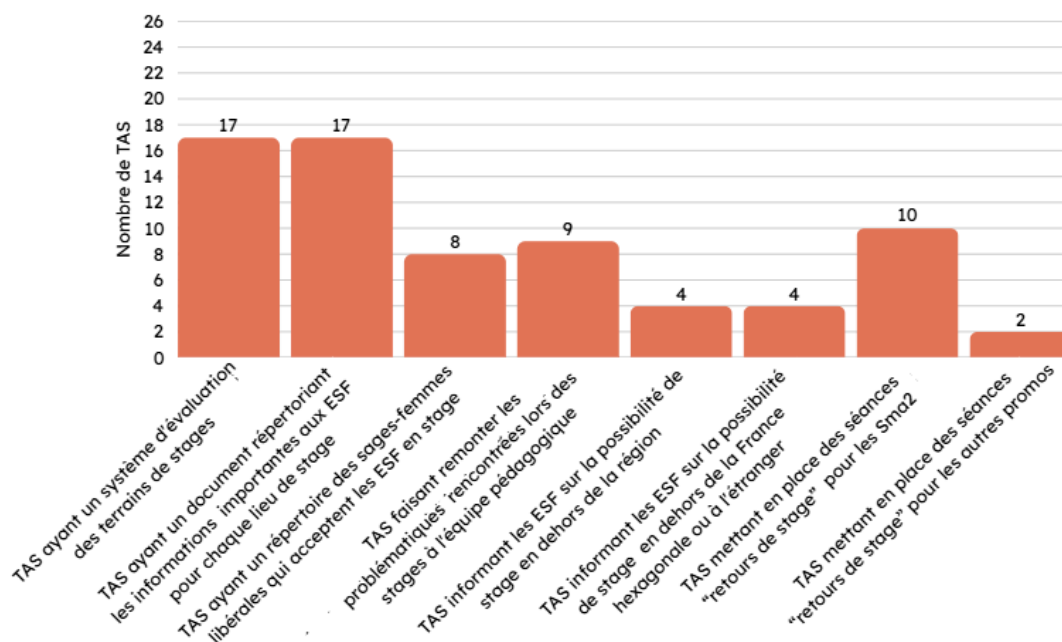


Figure 23 : Implication des TAS dans les différentes pratiques et dispositifs liés aux stages

Contexte : Les établissements de formation en maïeutique disposent généralement de systèmes d'évaluation ou de retour de stage jugés suffisants par les étudiant·e·s sages-femmes (ESF), bien que ce ne soit pas le cas dans tous les établissements. Certains tutorats d'années supérieures (TAS) souhaitent ainsi mettre en place leur propre dispositif ou en développer un en collaboration avec l'équipe pédagogique. Par ailleurs, peu de TAS informent actuellement les ESF sur les possibilités de réaliser des stages en dehors de leur région de formation ou hors France hexagonale. Pourtant, ces expériences peuvent représenter une opportunité importante de découverte d'autres pratiques professionnelles et d'ouverture à différentes pratiques de soins.

Propositions d'actions de développement :

- > Élaborer un document de témoignage des ESF qui ont pu partir en dehors de la région (comment ils-elles ont fait, leurs expériences là-bas, comment ils-elles ont fait pour se loger...);
- > Élaborer une petite fiche ou faire un post insta épinglé avec les contacts en cas d'urgence ainsi que les diverses ressources en santé mentale en cas de stage difficiles ;
- > Continuer à transmettre les difficultés rencontrées par les ESF à l'équipe pédagogique, avec leur accord ou en anonymisant les données.

G. Evaluation des TAS

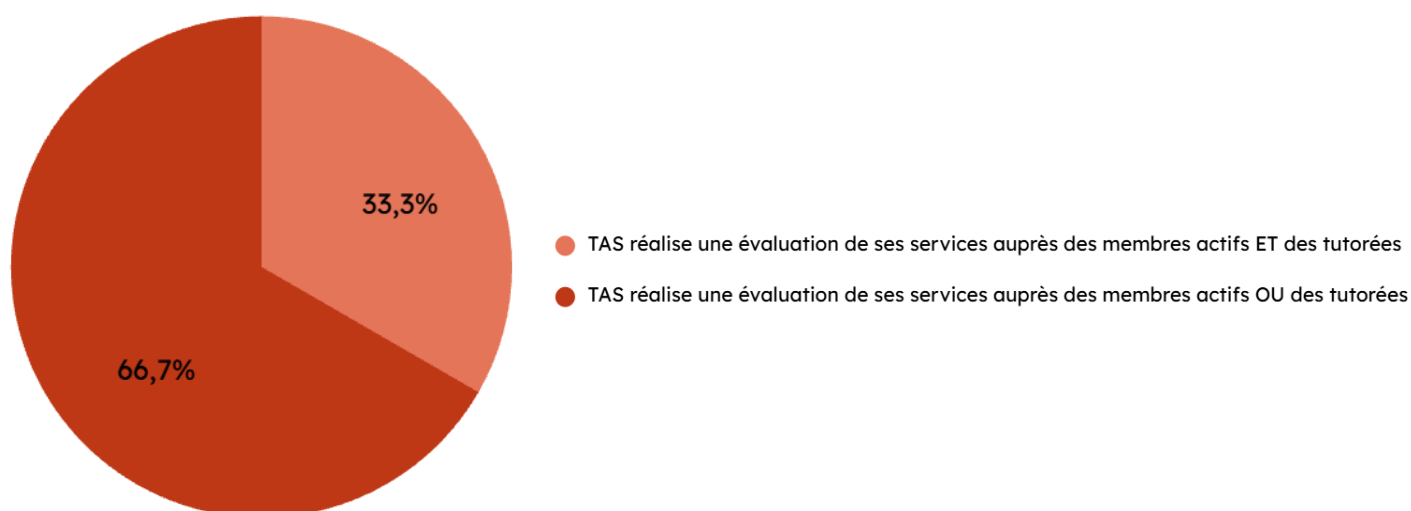


Figure 24 : Répartition du public pour l'évaluation des services des TAS



Contexte : La mise en place d’actions par les tutorats d’années supérieures (TAS) nécessite d’être accompagnée d’un retour des participant·e·s afin d’évaluer la pertinence et l’impact. Recueillir l’avis des étudiant·e·s ayant bénéficié de ces actions, ainsi que celui des étudiant·e·s impliqué·e·s dans leur organisation, permet d’identifier les points forts et les axes d’amélioration pour les initiatives futures.

Propositions d’actions de développement :

- > Elaboration d’un questionnaire d’évaluation des participant·e·s ;
- > Elaboration d’un questionnaire d’évaluation des organisateur·ice·s ;
- > Demander un retour oral de l’action aux participant·e·s

H. Espace en ligne et réseau sociaux



Figure 25 : Présence des TAS sur les réseaux sociaux

Contexte : Il y a 24 TAS sur les 26 répondants qui appartient à une association locale. En moyenne, chaque TAS est composé de 2 VP ainsi qu’un CM. Or l’entretien d’un réseau social propre au TAS est une grosse charge de travail. Cela se manifeste donc par la majorité des TAS actifs uniquement via les réseaux sociaux de l’association locale.



I. Orientation

1. Orientation des lycéen·ne·s

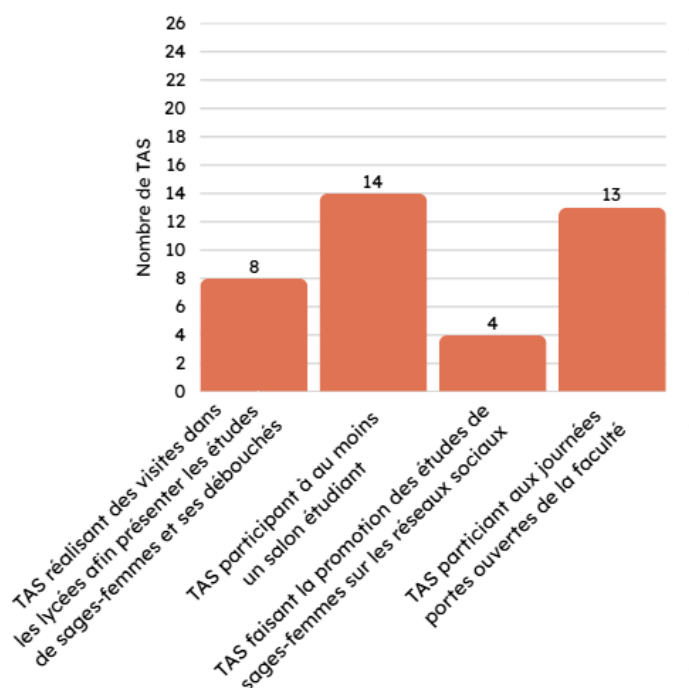


Figure 26 : Actions d’orientation des TAS pour les lycéen·ne·s

Contexte : Le métier de sage-femme est très peu connu. Cependant, il reste essentiel. C’est pour cela qu’il est important d’en faire sa promotion. Les TAS sont de bons interlocuteurs pour les lycéens car il·elle·s sont encore étudiant·e·s mais il·elle·s ont aussi un recul sur ce parcours. De plus, cela peut rassurer les lycéen·ne·s de voir qu’il·elle·s ne seront pas lâché·e·s sans ressources une fois dans les études supérieures.

Propositions d’actions de développement :

- > Participer aux journées portes ouvertes de la faculté ;
- > Collaborer avec les TEES
- > Faire de la communication avec d’autres associations sur ce qu’est le métier de sage-femme (contraception, frottis, TTT IST...) ;
- > Intervenir dans des lycées lors des forums de l’orientation.



2. Orientation des ESF

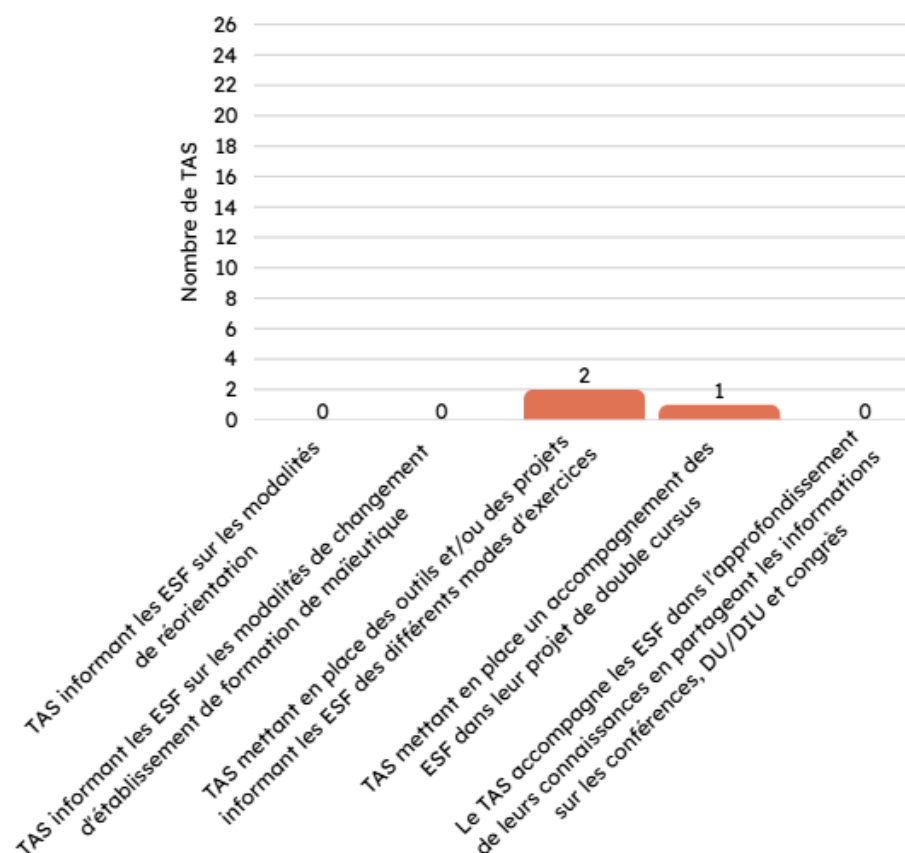


Figure 27 : Actions d'orientation des TAS pour les ESF

Propositions d'actions de développement :

- > Organiser une séance/un espace d'échange avec une ou plusieurs sage(s)-femme(s) ayant des parcours très différents (recherche, libéral, sage-femme sans frontière....) afin que les ESF puissent poser leurs questions ;
- > Communiquer sur la possibilité de faire certains DIU pendant les études de maïeutique ;
- > Demander à avoir accès aux différents séminaires de recherche en maïeutique
- > Communiquer sur les dispositifs de réorientation et la possibilité de changer d'établissement de formation
- > Communiquer sur les parcours de recherche et doubles cursus et ce dès l'entrée en PASS/L.AS ou équivalents.



J. Interaction avec le réseau Tutorat

1. Implication au niveau du territoire

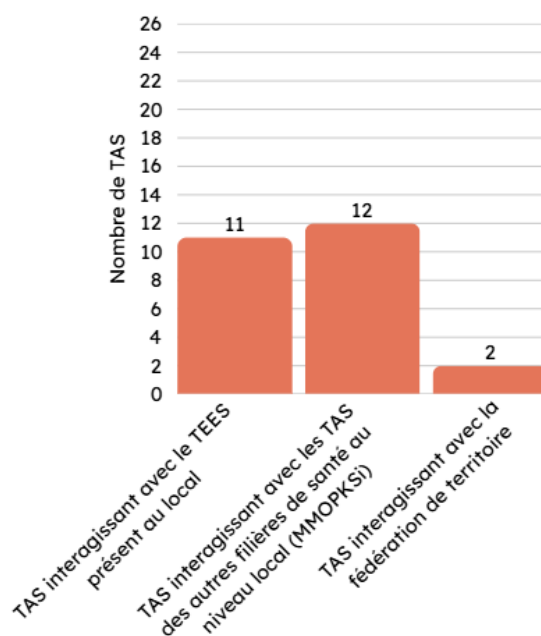


Figure 28 : Implication des TAS au sein du réseau local

Contexte : Beaucoup de personnes élues au TAS ont pu aider le TEES au local. De plus, il y a une volonté forte des TAS à travailler avec d'autres filières.



2. Implication au niveau national

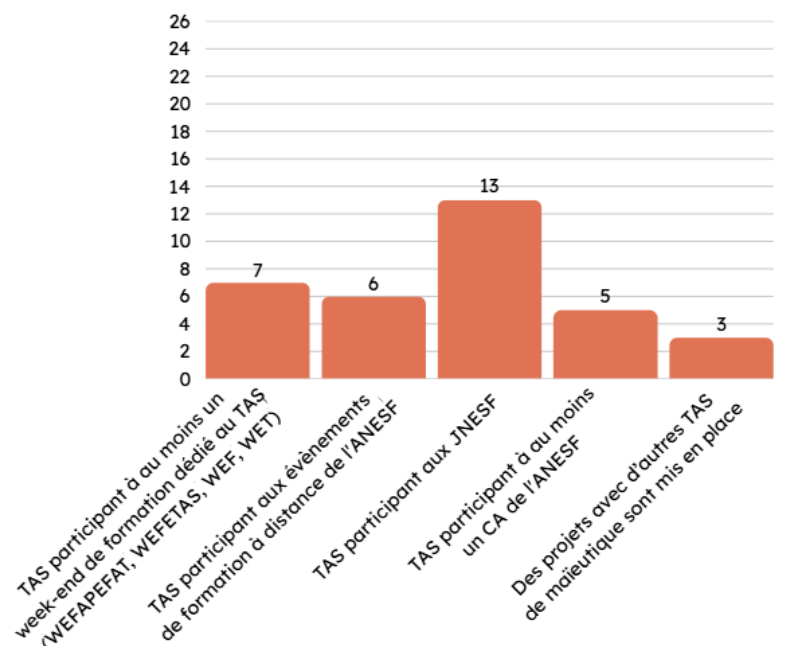


Figure 29 : Implication des TAS au sein du niveau national

Contexte : Les TAS ont énormément de travail au local. Il est difficile pour eux de s’investir à l’échelle nationale. Cependant, les évènements nationaux de formation restent un moment privilégié pour les TAS. C’est un moment où les TAS se rendent compte de l’importance du travail en réseau.

IV. Conclusion

Les TAS sont des étudiant·e·s réalisant un travail colossal pour les étudiant·e·s de sages-femmes. Il est nécessaire de les soutenir et de les aider dans leurs missions. Ce rapport a pour but d’obtenir des premières données sur l’activité globale des TAS. Il sera amené à être refait et/ou à être amélioré en une enquête TAS de maïeutique à l’avenir.

V. Contact

Amélie LARIVIERE

Vice-présidente chargée des Tutorats d’Années Supérieures, 2025-2026

Mail : tutoratsup@anesf.com